Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le 01/10/2025
ID : 079-200069755-20250922-B18_09_2025_11-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2025

N° B18_09_2025_11 - ZAE la Boissière à Celles-sur-Belle - Prolongation du délai de signature de l'acte authentique pour la vente à la SCI Concept (annexe)
Annexe(s) :
- Délibération du Bureau du 2 mai 2024

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	21	2	23	7

Pour : 23	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0

Date de convocation : 12 septembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit septembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, La Béronne à Les Arcades à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
BARILLOT Dorick, BERNARD Eric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BRILLAUD Chantal, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, GAYET Olivier, GRIFFAULT Sylvain, HAYE Jean-Marie, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, MICHELET Fabrice, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, RAGOT Nicolas, SAINTIER Marie-Emmanuelle, THIBAULT Evelyne

Etaient représentés :
GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), THELLIER Odile (pouvoir donné à GAYET Olivier)

Etaient absents (excusés et non excusés) :
CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, KLINGLER Sarah, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, ROUXEL Patricia

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

****

ZAE la Boissière à Celles-sur-Belle - Prolongation du délai de signature de l'acte authentique pour la vente à la SCI Concept (annexe)

Annexe(s) :

- Délibération du Bureau du 2 mai 2024

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le 01/10/2025
ID : 079-200069755-20250922-B18_09_2025_11-DE

Vu l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales relatif aux délégations de compétences accordées par le conseil communautaire au bureau communautaire ;

Vu la délibération n° C23-01-2025-04 du conseil communautaire du 23 janvier 2025 relative aux délégations de compétences au bureau communautaire et au président, plus particulièrement l'alinéa « 4. Toute cession d'immeuble sous réserve que le prix ou la valeur du bien concerné soit conforme ou supérieur à l'évaluation donnée par la Direction de l'immobilier de l'État » ;

Vu la délibération N° C31_03_2022_02 du conseil communautaire du 31 mars 2022, adoptant la stratégie d'attractivité économique et touristique ;

Vu la délibération N° C17_11_2022_12 du conseil communautaire du 17 novembre 2022, adoptant le plan d'actions de la stratégie d'attractivité économique et touristique, et tout particulièrement la fiche socle n°1 consistant à mettre en place un schéma d'accueil des entreprises ;

Vu la délibération N° C14_11_2024_03 du conseil communautaire du 14 novembre 2024 adoptant le Schéma des ZAE et l'inventaire des ZA ;

Vu la délibération N° B02_05_2024_05 du bureau communautaire du 2 mai 2024, autorisant la vente de la parcelle AT0558 à la SCI CONCEPT ;

Vu la signature le 23 septembre 2024 de la promesse de vente de la parcelle AT0558 à la SCI CONCEPT ;

Considérant la délibération du bureau communautaire du 2 mai 2024, validant la vente à la SCI CONCEPT de la parcelle AT0558, d'une surface de 2 497 m², située sur la zone d'activités économiques de La Boissière à Celles sur Belle, pour le prix de 28 000 € HT ;

Le projet de la SCI CONCEPT consiste à agrandir les locaux de la société SPANESI FRANCE et de proposer deux locaux d'activité. Créée en 1969, SPANESI FFRANCE conçoit, développe et fabrique toute la gamme d'équipements de garage. Elle est présente dans le monde entier avec de nombreuses succursales et un large réseau de distribution.

SPANESI FRANCE souhaite construire un bâtiment de 800 à 900m2 d'emprise au sol sur la parcelle AT0558, qui est limitrophe au terrain sur lequel est actuellement implantée l'entreprise.

La délibération du bureau communautaire du 2 mai 2024 autorisant la cession de la parcelle AT0558 à la SCI CONCEPT, prévoit la réitération par acte authentique au plus tard le 2 novembre 2025, sous conditions suspensives. Parmi ces conditions, figure l'obtention des autorisations d'urbanisme portant sur le projet, purgées de tout recours et retrait.

Afin de lever la condition suspensive d'obtention du permis de construire purgé de tout recours et retrait, une prolongation est nécessaire. En effet, la SCI CONCEPT a informé la Communauté de communes Mellois en Poitou qu'elle a déposé son dossier de Permis de Construire le 15 juillet 2025. Les délais d'instruction et de recours des tiers ne lui permettront pas de tenir l'engagement de signature de l'acte authentique au 2 novembre 2025.

C'est pourquoi il est proposé de reporter la date de signature de l'acte authentique au plus tard le 15 avril 2026. Ce délai maximal supplémentaire permettra d'apporter d'éventuels compléments au dossier de permis de construire.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- AUTORISER la prolongation du délai de réitération par acte authentique jusqu'au 15 avril 2026 au plus tard ;

Envoyé en préfecture le 30/09/2025
Reçu en préfecture le 30/09/2025
Publié le 01/10/2025
ID : 079-200069755-20250922-B18_09_2025_11-DE

- AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer l'acte de vente définitif pour la parcelle cadastrée AT0558 située parc d'activité de la Boissière (Celles-sur-Belle), à la société SCI CONCEPT – ou toute autre structure se substituant, au prix global de 28 000€ HT et hors frais (frais de notaire à la charge de l'acquéreur) et d'une TVA sur marge d'un montant de 4 065,14€, ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la réalisation de l'opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Jérôme PELTIER
6ème Vice-Président en charge des finances
30 sept. 2025

Le Président

Fabrice MICHELET
Président
26 sept. 2025